



COMMUNIQUE DE PRESSE

Vevey, le 24 août 2015

Citoyenne TV passe au numérique

Mesdames et Messieurs,

Citoyenne TV, le canal tv réservé aux retransmissions des séances du Conseil communal de Vevey est passé au numérique. Disponible exclusivement sur le réseau UPC Cablecom, il porte le n° de programme 983 (nom du service : Regio). Prochaine séance : jeudi 3 septembre à 19h40.

C'est la rentrée politique. A Vevey, la population est étroitement associée aux débats grâce à la télévision et à internet. Depuis 1999, les séances mensuelles du Conseil communal sont diffusées sur le petit écran. D'abord sur Ici Télévision, la tv locale puis dès l'absorption de cette dernière dans La Télé (Vaud-Fribourg), via un canal prêté par UPC Cablecom qui a repris les activités de l'ex câble-opérateur SITEL.

C'est suite à l'annonce faite par UPC Cablecom de cesser courant 2015 la diffusion des chaînes en analogique pour privilégier le numérique qu'une solution a été trouvée entre le câble-opérateur et la Ville de Vevey permettant ainsi la poursuite de la diffusion de ces séances à la télévision en numérique.

Tout citoyen peut donc y avoir accès à la condition sine qua non d'être au bénéfice d'un abonnement auprès d'UPC Cablecom, seul câble-opérateur motivé à l'idée de réserver des canaux spéciaux pour ces « micro-chaînes ». Pour les téléspectateurs n'ayant ni boîtier UPC Cablecom ni téléviseur compatible DVB-C (norme du câble), UPC Cablecom s'engage à livrer un convertisseur gratuitement. Le réglage se fait en principe automatiquement. Si tel n'est pas le cas, le n° du programme est le 983 et le nom du canal est « Regio ».

Les séances du Conseil sont archivées également sur le site internet de la ville (www.vevey.ch, onglet « vie politique » puis « conseil communal ») et également visible en direct par le biais d'une fenêtre spéciale qui s'affiche sur la page d'ouverture du site les soirs de séance. A noter que cette installation a pu se faire grâce à un investissement financier modeste de la part de la Ville mais peut subir des interruptions lorsqu'un trop grand nombre de personnes se connectent en même temps.

Mis à part ceci, les retransmissions tant à la télévision que sur internet montrent la volonté des élus qu'ils soient à l'Exécutif ou au Législatif d'associer la population à la vie politique locale puisque les décisions prises ont pour la plupart un impact direct sur la société veveysanne.

La captation des séances du Conseil Communal est assurée par la société veveysanne de production audiovisuelle Mediaprofil. Le site internet est conçu par Quicksite, également basée à Vevey.

Calendrier des séances du Conseil communal 2^{ème} semestre 2015 : 3 septembre, 1^{er} octobre, 5 novembre, 3 décembre, 10 décembre.